

Recrutement de volontaire(s) de service civique

Ministère de la transition écologique et solidaire
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guyane
Service fleuves, littoral, aménagement et gestion

Description de la mission

Juillet 2017

Le volontariat de service civique (code du service national : article L. 120-1 II 1°) s'adresse aux personnes âgées de plus de 25 ans et donne lieu au versement d'une indemnité prise en charge par la structure d'accueil agréée.

a) Fiche de mission

→ Intitulé de la mission

Chargé(e) d'études dans le domaine fluvial en Guyane

→ Description détaillée de ou des activités confiées au(x) volontaires(s) dans le cadre de la mission : objectifs et activités à mener, rôle du/des volontaire(s)

Environnement de la mission – Contexte et description du service

Le volontaire sera affecté au sein du service fleuves, littoral, aménagement et gestion (FLAG) de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) de la Guyane, dans l'unité maîtrise d'ouvrage.

Le service FLAG est chargé de l'aménagement et de la gestion durables des domaines public fluvial et maritime sec. Il élabore et met en œuvre les politiques locales en matière de gestion du trait de côte, de défense contre la mer et de retrait stratégique. Il pilote et anime la politique de gestion intégrée du littoral et la stratégie de gestion départementale du domaine public maritime. Il élabore et met en œuvre les politiques en matière de transport fluvial et de sécurité de la navigation intérieure, et participe à leur contrôle. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques locales en matière d'aménagement et de gestion des infrastructures et services de transport fluvial. Le FLAG est composé de 4 unités : fleuves, littoral, maîtrise d'ouvrage, ainsi que gestion administrative et financière.

L'unité maîtrise d'ouvrage est chargée de la maîtrise d'ouvrage des aménagements du domaine public fluvial intégrant les fondamentaux du développement durable. Elle assure en général les missions de conduite d'opération, voire de manière exceptionnelle des missions de maîtrise d'œuvre intégrée au sein de la maîtrise d'ouvrage. Elle appuie également l'unité fleuves en matière de maîtrise d'ouvrage relative à l'entretien du domaine public fluvial, qu'il soit réalisé en régie ou confié à l'entreprise.

Par ailleurs, l'unité est chargée de la coordination de l'acquisition et du partage des connaissances, des problématiques et des spécificités dans le domaine fluvial. Elle réalise des études générales relatives au transport fluvial.

Enfin, l'unité est chargée, en lien avec l'unité fleuves, d'apporter un appui aux territoires en matière d'aménagement et de gestion des infrastructures et services de transport fluvial, ainsi qu'en matière d'entretien des cours d'eau.

Environnement de la mission – Enjeux pour la DEAL de Guyane

L'ampleur du territoire d'intervention de la DEAL, sa spécificité, sa particularité géographique et ultramarine, conduit à un volume considérable d'informations à collecter, compléter, mobiliser et valoriser, rapidement et avec la plus grande fiabilité afin d'augmenter la qualité de sa prestation et de son expertise technique.

Pour être pertinent et légitime dans l'accompagnement du développement de la Guyane et l'application des politiques publiques, il est nécessaire de se donner les moyens d'acquérir une connaissance approfondie des problématiques et des spécificités du territoire guyanais, inscrit dans son environnement régional dans différents domaines, notamment fluvial et littoral.

La DEAL doit être en mesure de développer la connaissance des territoires et ses capacités d'expertise pour le porter à connaissance, l'évaluation, la cohérence spatiale et temporelle de l'action publique et l'information du citoyen et des acteurs.

La DEAL doit renforcer sa capacité à organiser les données et à les mettre à disposition auprès des acteurs spécialisés et du grand public avec les outils ad' hoc (site Internet, bases de données nationales, échanges de données, etc.).

C'est dans ce cadre que le service FLAG s'attache à développer l'acquisition et le partage de connaissances dans les domaines fluvial et littoral en Guyane.

Objectifs de la mission

La mission consiste à acquérir et partager des connaissances dans le domaine fluvial en Guyane, principalement dans le cadre de la mise en œuvre de l'observatoire du transport fluvial sur le fleuve Maroni, transfrontalier avec le Suriname.

Activités principales

- Suivre l'étude pour la mise en œuvre de l'observatoire du transport fluvial sur le fleuve Maroni, contribuer à construire ledit observatoire (définition précise des indicateurs notamment)
- Participer à des missions terrain visant à construire et alimenter cet observatoire (comptage, enquêtes...)
- Alimenter et gérer la base de données des ouvrages situés sur le domaine public fluvial
- Regrouper, organiser et mettre à disposition (rapports, site Internet...) les données
- Alimenter le système d'information géographique de la DEAL (site Internet Géoguyane) avec des données géolocalisées

D'autres activités liées à des problématiques et à des spécificités dans le domaine fluvial pourront également être confiées au volontaire.

Qualifications souhaitables

Cette mission conviendrait à un candidat titulaire au minimum d'une licence en matière d'aménagement du territoire ou de transport, ou d'un master.

Compétences nécessaires et/ou à développer

- Compétences techniques : connaissances liées à l'observation du territoire, en transport, en information géographique
- Compétences transversales : gestion de projet, suivi de marchés d'études, qualités rédactionnelles, gestion de données
- Compétences relationnelles : esprit d'équipe, esprit d'initiative, autonomie, rigueur, bon contact avec les intervenants extérieurs

→ En quoi cette mission est-elle complémentaire des activités confiées aux bénévoles et aux salariés de la structure ?

Cette mission est complémentaire des activités du service car elle vise à acquérir et partager des données dans le domaine fluvial.

→ Décrire en quoi cette mission contribue à renforcer le lien social

La nature du poste favorisera les échanges de connaissance au sein de la DEAL, vis-à-vis des partenaires institutionnels, ainsi que vers les collectivités, les professionnels du transport, et plus largement le grand public.

→Lieu(x) d'intervention(s)

Commune(s) :

Département (s) : 973 Guyane

Région(s) : Guyane

Collectivité d'outre-mer :

France entière

b) Moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation de la mission

→Moyens affectés à la mission (humains et matériels)

Le volontaire bénéficie d'un poste de travail équipé des outils de bureautique classique (LibreOffice...) et d'outils géomatiques (Qgis...).

Pour ses déplacements professionnels routiers, il aura à sa disposition les véhicules de service en pool. Les autres déplacements peuvent se faire en pirogue, en avion le cas échéant et éventuellement en hélicoptère. Les frais de déplacement sont pris en charge par la DEAL.

Il bénéficie des programmes de formation du service afin de compléter ses connaissances et compétences.

Le poste est situé sur le site de la DEAL au port de dégrad des Cannes, sur la commune de Rémire-Montjoly.

Les fonctions dévolues au volontaire ne comportent pas de missions d'encadrement, mais de nombreuses relations en interne au service, au sein de la DEAL et en externe à la DEAL.

→Modalités de la phase de préparation à la mission

La DEAL fournira au volontaire les documents techniques et administratifs nécessaires à la préparation de sa prise de poste.

→Présentation des modalités d'accompagnement du volontaire durant la mission

Pour sa prise de fonction, le volontaire pourra s'appuyer sur son encadrement qui sera assuré par le responsable de l'unité maîtrise d'ouvrage, ainsi que le chef du service FLAG. Le suivi quotidien de ses activités sera assuré par le responsable d'unité.

Après une phase de prise en main du poste, la période de prise de fonction se conclura par la mise en place d'objectifs détaillés qui seront évalués et recadrés périodiquement.

L'encadrement et les réseaux internes à la DEAL pourront en outre accompagner le volontaire afin de faciliter son installation matérielle en Guyane.

c) Modalités pratiques

→Calendrier d'accueil

Le calendrier d'accueil sera précisé en fonction des disponibilités du volontaire ; il est envisagé de pouvoir accueillir le volontaire à partir de fin août 2017. Idéalement, une prise de poste au 28 août 2017 permettrait au volontaire de participer à une formation de 3 jours organisée par la DEAL sur la mise en œuvre d'un observatoire du territoire.

→Durée de la mission

La durée de la mission est de une année (12 mois), renouvelable une fois, soit 24 mois au plus.

→Temps de travail et congés

Le volontaire travaille en moyenne 35 heures par semaine.

Il a le choix entre 3 modalités :

- 38h30 par semaine / 25 jours de congés annuels / 19 jours de RTT
- 37h00 par semaine / 25 jours de congés annuels / 11 jours de RTT
- 36h00 par semaine / 25 jours de congés annuels / 5 jours de RTT

→Indemnité et diverses prises en charge

L'indemnité mensuelle perçue par le volontaire est composée d'une base correspondant à 54,04 % de l'indice brut 244 de la fonction publique et d'un complément DOM fixé à 822,34 € en Guyane, soit un montant net de 1478,88 €.

Sont pris en charge une complémentaire santé, ainsi que, le cas échéant, les billets d'avion aller et retour.

Un remboursement est possible a posteriori pour l'envoi de 50 kg supplémentaires de bagages par voie aérienne, ou 130 kg par voie maritime.

d) Contacts au sein de la DEAL Guyane

→Contact métier

Emilie Mordacque, responsable de l'unité maîtrise d'ouvrage
06 94 23 03 23 – emilie.mordacque@developpement-durable.gouv.fr

Stéphane Tant, chef du service fleuves, littoral, aménagement et gestion
05 94 35 05 90 – 06 94 45 99 99 – stephane.tant@developpement-durable.gouv.fr

→Contact administratif

Unité formation et recrutement
05 94 39 80 52 – ufr.mo.sg.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

e) Candidatures

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à la DEAL par courriel à ufr.prh.sg.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr et à stephane.tant@developpement-durable.gouv.fr.